

## Extraits du Règlement Intérieur

### Article 7 : Adhésion à la section

#### Article 7.1 : Formalités

L'adhésion est conditionnée au règlement de la cotisation et à la fourniture des pièces suivantes :

- Fiche d'adhésion,
- Certificat médical de non contre indication à la pratique du tennis de table ou auto-questionnaire médical,

### Article 8 : Sanctions vis à vis des adhérents

Le Comité Directeur peut prendre la décision de sanctionner un adhérent dans les cas suivant :

- Non règlement de la cotisation,
- Mauvais comportement en compétition,
- Mauvais comportement à l'entraînement.
- Non respect de la loi en vigueur.

Les sanctions possibles sont :

- Avertissement,
- Exclusion provisoire (au maximum deux rencontres) des équipes ou exclusion définitive,
- Exclusion provisoire ou définitive de l'association.

#### Article 9.3 : Règlement sportif

Tout licencié de l'association s'engage à respecter les règles du jeu et l'esprit sportif.

Lors des entraînements et des compétitions à domicile, les joueurs participent à l'installation et au rangement de la salle.

Le club fournit un maillot à tous les participants aux compétitions officielles. Le joueur s'engage à porter ce maillot à l'occasion de toutes les compétitions officielles aussi bien par équipes qu'individuelles.

## Formulaire d'inscription au Tennis de Table Montrondais en 2018/2019

### Joueur(se):

Nom: ..... Prénom: .....

Adresse:  
.....

Date de naissance: .....

Téléphone: Fixe: .....

Portable: .....

Adresse email: .....

### Parents ou tuteur légal:

Nom: ..... Prénom: .....

Adresse:  
.....

Téléphone: Domicile: .....

Portable\*: ..... (\* A renseigner en cas d'urgence)

Travail\*: .....

Adresse email: .....

### Pièces à fournir:

- Certificat médical de non contre-indication à la pratique du tennis de table ou auto-questionnaire médical.

## Autorisations parentales

Je, soussigné(e) Monsieur - Madame (Nom - Prénom)

.....  
autorise mon enfant ..... à :

- Pratiquer le tennis de table au sein du Tennis de Table Montrondais pour la saison 2018/2019.
- Etre transporté dans le cadre des activités de l'association par un autre parent ou un membre de l'association.
- L'association à agir au mieux dans l'intérêt de l'enfant en cas d'accident nécessitant une hospitalisation urgente ou une consultation médicale. Je m'engage à rembourser les frais éventuels d'hospitalisation ou de soins.
- Mon enfant à se rendre seul et à repartir seul lors des entraînements et compétitions. Je décharge l'association de toutes responsabilités, les éducateurs ayant pour mission d'être présents aux horaires de la séance.

**Autorise / N'autorise pas** l'association à prendre des photographies me représentant ou représentant mon enfant sur les terrains, dans les salles de sport, dans les salles de réunions, ou tout autre lieu lors de manifestations relatives à la vie de l'association. Leur but unique est d'informer sur la vie de l'association. Les photographies ne doivent en aucun cas nuire à l'adhérent. Les photographies représenteront, le plus souvent, l'adhérent seul, l'adhérent avec son équipe, des actions au cours de matches, des remises de récompenses. Les photographies seront utilisées soit sur support papier (plaquettes de présentation de l'association, lettres d'information, ...), soit sur le site Internet de l'association <http://montrondtt.free.fr>. Les photographies ne pourront en aucun cas être fournies à un tiers (autre association, autre site web, organisme,...) sans votre autorisation spécifique.

Fait à ..... le ...../...../.....

Signature.

## Tarifs des cotisations annuelles:

	Sans compétition	Avec compétition
<b>Poussins - Benjamins</b> (nés en 2008 et +)	70 €	80 €
<b>Minimes - Cadets</b> (nés entre 2004 et 2007)	70 €	80 €
<b>Juniors</b> (nés entre 2001 et 2003)	70 €	90 €
<b>Seniors - Vétérans</b> (nés en 2000 et avant)	70 €	100 €

**Moyens de paiements acceptés :** espèces, chèques, chèques vacances, chèques CLES, carte Pass'Région.

## Horaires des entraînements:

	Type d'entraînement	Jours / Horaires
Primaires	Cours dirigé (14 places)	Mercredi 14h à 15h30
	Libre surveillé	Vendredi 18h30 à 20h00
Collégiens Lycéens	Cours dirigé (14 places)	Mercredi 15h30 à 17h00
	Libre surveillé	Vendredi 18h30 à 20h00
Adultes	Libre	Lundi 14h00 à 16h00
		Mardi 19h30 à 22h00
		Jeudi 17h30 à 19h30
		Vendredi 18h30 à 22h00

## Contacts

**Philippe Vuillod** Président 06 80 18 67 91  
**Jérôme Joannon** Educateur sportif 06 17 46 16 88  
**Site internet** <http://montrondtt.fr>  
**Facebook :** <https://www.facebook.com/tennisdetable.montrondais>  
**@mail** [montrondtt@wanadoo.fr](mailto:montrondtt@wanadoo.fr)

## Reprise de la saison

Le **vendredi 31 Aout** : tournoi d'été.

Le **mercredi 5 septembre** : reprise des entraînements avec entraîneur